



**SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE**



GRAND ANGLE

Université, les défis

PATRIMOINE

*Les notaires
face à
l'arrêté Miot*



EXPOSITION

*Pour saluer
les Bacchantes*



1,60€

SEMAINE CORSE P4 • BRÈVES P17 • AGENDA P22



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

**AGIR
PLUS**

**VOTRE MAISON
AUSSI A BESOIN D'UN
DIAGNOSTIC ?**

**RÉALISEZ UN DIAG
AGIR PLUS POUR 150€***



**RETROUVEZ LA LISTE DES DIAGNOSTIQUEURS PARTENAIRES
SUR CORSE-ENERGIA.FR ET FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

*Le Diag'Agir Plus est facturé 150€ prix maximum conseillé (le partenaire reste libre de moduler le prix de la prestation).

Tous Hormis ?

Tout commence avec un rapport de la Cour des comptes sur l'existence de plusieurs régimes fiscaux reposant sur des dispositifs réglementaires obsolètes ou dépourvus de toute base légale. Une information reprise par une certaine presse qui utilise ce rapport pour, une nouvelle fois, propager clichés et autres préjugés sur les Corses. A l'instar de BFM avec «*hormis les Corses, les Français sont des contribuables exemplaires*» ou Sud Radio avec son sondage «*Marre de payer pour les Corses*». Véritables condensés d'un Corse-bashing qui voudrait faire croire que les iliens sont des assistés, des profiteurs, des Hormis!

Pensez-vous réellement que tous les HORMIS soient Corses? Permettez-moi de vous en citer quelques-uns qui ne le sont pas et qui, justement, sont censés être exemplaires. HORMIS Jérôme -ex Ministre des finances- qui risque de passer 3 ans en prison assortis d'une inéligibilité de 5 ans pour l'ouverture de comptes en Suisse. HORMIS Patrick, député-maire de Levallois-Perret mis en examen pour fraude fiscale, corruption passive, blanchiment, favoritisme. HORMIS Thomas, député, souffrant de phobie administrative. Je passe sur les HORMIS de Bigmalion ou de Panama papers!

Alors s'il est juste de faire appliquer les principes républicains, il serait de bon ton de respecter l'ensemble des contribuables dont les Corses font partie jusqu'à preuve du contraire. Avez-vous déjà lu des titres de presse du style «*les hommes politiques sont des contribuables exemplaires hormis X, Y ou Z*», «*Marre de payer pour les Auvergnats, les Bretons,...*»? Non, parceque ce n'est pas vendeur et c'est là que le bât blesse.

La fin ne justifie pas tous les moyens. Il est donc inacceptable d'étiqueter, insulter voire humilier les Corses en faisant croire qu'ils sont la cause d'incohérences juridiques et législatives nationales. ■

dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

A MODU NOSTRU
A MODU NOSTRU

À fior' di macagna

In sti tempi di crisa è di bughjura, u fattu di ride hè propiu diventatu un bisognu per tutti. D'apressu à parechji studii, i nostri antenati si campavanu più chè noi oghje. In Francia, ogni persona feria travaglià i so zigomatichi solu 6 minuti ind'una ghjurnata. Dipenderia ben intesu di i rughjoni. Ma seria u mezzornu chi vinceria a medaglia d'oru di a risata.

Tandu, si pò fà a scumessa ch'in Corsica ci sbillichemu megliu ch'ind'u «Pas-de-Calais». A macagna face parte di a nostra vita è di u nostru stintu.

Sò numerosi i turisti è amichi di a Corsica à di la : «Qui, ci hè una manera particulare di paspà a realtà, l'accentu corsu rende e cose sfarente, hè piacente è calurosu» ci hà spiegatu un certu Robert, sessagenariu pariginu in vacanze in Bastia. Forse ch'ellu ci serà un suppu di verità ind'e so parole ; o micca. In tutti i casi, ellu hè statu maravigliatu da i nostri «paisaghji magnifici» è «l'immensità di a piazza San Niculà» ma ùn hà presu cuscenza chi «nantu à l'isula di Pasquale Paoli», u scherzu ghjè naturale è culturale !

Cum'ellu si parla d'un umorisimu belgicu, ci hè di sicuru un umorisimu corsu. Si puderia andà ancu più luntanu è lampà ch'ellu hè geneticu l'affare. Umbeuh !

Ci hè ride è fà ride. È custi, emu assai referenze cum'è Grossu Minutu, persunaghju di u diciottesimu seculu tracunnisciu per a so pruntezza burlascone. Certi si dumandanu torna s'ellu hè statu reale, eppuru ùn ci hè nisunu dubitu. A so casa, sempre arritta, si trova ind'u paese di i P'relli d'induv'ellu era nativu. Seria l'inventore di tante storie di e quale sò pochi à avè persu u filu ind'e cuntrate alisgianinche.

Un associu porta u so nome è tramanda di bella manera l'estru «minutincu», cunsacrendu tutti l'anni un Premiu speciale à un' di l'eredi degni di a macagna nustrale. Ind'u 2016, ghjè Tao-By chi l'hà vintu, dopu à A Piazzetta, Jean-Michel Fraticelli, Patrizia Gattaceca cù Raph è Max, Petillon, Batti Manfruellu, Fratucciu Ulivu, U Teatru Masccone, Petru Mari, Ghjiseppu Turchini, Michel Guidoni, U Teatru, Hubert Tempête, I Mantini, Rachel è Betty.

Si pudia salutà st'andatura di trinca scelta, purtata cù garbu è passione da Simon-Jean Raffalli, Marc Riolacci, Domino Sammarcelli è Ghjacumu Fusina, frà altri. Cumplimenti è scaccanate à longu andà ! ■





ÉCOLOGIE

L'UE et la sauvegarde de l'environnement

Michèle Rivasi, députée européenne d'EELV, était récemment à Ajaccio où elle a visité deux sites que l'UE appuie afin de favoriser leur conservation et la protection des habitats et des espèces.

Comment l'Europe protège-t-elle notre environnement? Tel était le thème du débat citoyen organisé par le bureau d'information du Parlement européen, en partenariat avec l'Europe en Corse, à la bibliothèque municipale d'Ajaccio, le 19 septembre en début de soirée, à l'occasion de la venue de Michèle Rivasi. La députée européenne d'Europe Ecologie Les Verts a en effet fait escale, le temps d'une demi-journée, dans la cité impériale où elle a fait un tour d'horizon des projets de protection environnementale soutenus par l'Union européenne.

Dans l'après-midi elle s'est tout d'abord rendue sur le site du Ricantu-Capitellu où elle a pu constater l'ampleur du travail de préservation de la biodiversité réalisé par le Conservatoire du littoral, aux côtés du conseil départemental de la Corse du Sud et de la Collectivité territoriale. En effet, si le site est identifié depuis longtemps pour son intérêt écologique, il était, il n'y pas si longtemps encore, envahi par les voitures et les baraquements. «*Il a fallu construire un projet qui associe à la fois la protection de la biodiversité, la restauration de l'espace naturel et l'accueil du public. Ça a demandé de convaincre d'abord tous les institutionnels qu'il y avait quelque chose à faire et que cela profiterait à la biodiversité, mais aussi à la population*», explique Michel Muracciole, délégué du Conservatoire

du littoral. La découverte, dans les années 1990, de l'unique station mondiale de l'*Helix Ceratina*, escargot endémique protégé et considéré comme étant en danger de disparition avec moins de 5000 individus, et la présence de groupements uniques pour la Corse de landes denses à genêt de Salzmann ont permis au site d'être labellisé Natura 2000, réseau européen de sauvegarde d'espèces qui ont un intérêt particulier. Depuis 17 ans, des investissements à hauteur de 2M€ ont été réalisés pour protéger cette biodiversité unique. Des fonds trouvés à 50% auprès de l'Europe.

La députée européenne s'est par la suite rendue sur la BAN d'Aspretto, également classée au réseau Natura 2000. Le site militaire bénéficie en outre depuis 2012 du programme de financement Life «*Défense Nature 2mil*» qui, au travers d'une collaboration avec le ministère de la Défense, vise à protéger un lieu de reproduction du Goéland d'Audoin. Une soixantaine de couples nichent en effet sur la digue de la base, ce qui en fait la plus importante colonie de France. «*C'est très important de montrer que l'Union Européenne vient jusqu'en Corse et qu'elle défend la biodiversité, parce que s'il n'y avait pas eu les fonds européens il n'y aurait pas eu cette sauvegarde*», a souligné la députée à l'issue de ces visites. ■

Manon PERELLI



ÉDUCATION

Première rentrée

Une semaine après celle des enfants, le conseil Exécutif de Corse a fait sa rentrée de classes le 14 septembre. Gilles Simeoni et Josepha Giacometti se sont en effet rendus au collège de Baleone où ils ont rencontré les membres de la communauté éducative. «*C'était l'occasion de faire notre rentrée sur le thème de l'éducation qui est au cœur de notre projet politique*», a expliqué la conseillère exécutive déléguée à l'éducation. Les deux représentants du Conseil exécutif ont présenté «*une feuille de route autour de la structuration d'une véritable direction dédiée à l'éducation au sein de notre collectivité*» avec a expliqué Josepha Giacometti «*une transversalité entre les politiques éducatives de l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle*».

Gilles Simeoni et Josepha Giacometti étaient au collège de Baleone, quelques jours après la rentrée scolaire, afin de dévoiler les grands axes de l'action que l'Exécutif entend mettre en œuvre en matière éducative.



«TALENTS DES CITÉS»

Deux Bastiais primés

La remise des prix de la 15^e édition locale de Talents des Cités a eu lieu le 16 septembre à Ajaccio. Ce concours promeut et encourage les créateurs d'entreprise dans les quartiers prioritaires.

Créer sa boîte, devenir son propre patron est une aventure qui séduit chaque année de plus en plus de jeunes issus des quartiers prioritaires. Forts de ce constat, le ministère de la Ville et le Sénat ont créé il y a 15 ans le concours Talents des Cités, depuis organisé dans toute la France aux côtés de BGE. Il a pour but de soutenir, encourager et promouvoir les créateurs d'entreprises de ces quartiers prioritaires.

Le 16 septembre, dans les locaux de BGE Ile Conseil à Ajaccio, Claire Ciccolini, directrice adjointe de l'organisme d'accompagnement des entreprises a remis les deux prix de l'édition locale 2016. A ses côtés, le jury régional composé d'acteurs du développement économique et social tels que la Capa, la Cab, la Caisse des dépôts ou encore la ville de Bastia. Qui a choisi de primer cette année des lauréats 100% bastiais.

Le prix «création», destiné aux créateurs d'entreprises et d'associations dont l'activité a été lancée entre 2013 et 2015, a été remporté par Cédric Murati pour la création de son entreprise de pose et maintenance de climatisations. Sourire large, le lauréat a débriéfé: «J'ai participé pour montrer qu'il y a des jeunes des cités qui essayent de réussir. J'ai pris ça à la cool et ça c'est très bien déroulé». Cerise sur le gâteau, grâce à sa bonne prestation devant le jury régional, il a également été sélectionné pour participer au concours national.

Le prix «émergence», dédié aux porteurs de projet ou d'idée souhaitant créer une activité, a été décerné à Hakim El Atachi, qui a

pour ambition de s'installer à son compte comme plaquiste.

Plus que la satisfaction d'avoir su séduire un jury, le coup de pouce donné aux lauréats du concours est double. Du point de vue financier, tout d'abord avec une prime de 1000€ octroyée au lauréat de la catégorie émergence et une prime de 2000€ à celui de la catégorie création. Une mise en lumière des deux lauréats est également organisée via une campagne de presse. «Cela permet de donner un éclairage à leurs initiatives, de les faire connaître, afin qu'ils puissent démarrer plus sereinement leur activité», explique Claire Ciccolini. ■ Manon PERELLI

BGE KÉSAKO?

Implantés en Corse, sur 4 sites – Ajaccio, Bastia, Porto-Vecchio et la Balagne* – l'organisme BGE guide les créateurs d'entreprise dans leur initiative, depuis l'émergence de l'idée jusqu'à l'accompagnement post-création. Un «accompagnement individuel qui permet de donner de l'information, du conseil, et d'aider à monter tous les dossiers financiers avec le créateur d'entreprise» explique Claire Ciccolini et qui, surtout, «permet de se sentir épaulé dans son parcours: on n'est pas isolé dans ses démarches, on est orienté vers les bons interlocuteurs, donc ça permet de gagner du temps et de construire son parcours plus sereinement». ■ MP

*Des permanences sont aussi organisées à Corte, Propriano, Calvi Ghisonaccia, Calenzana et Moriani.

Pour plus d'infos: www.bge-corse.fr

des classes pour le conseil Exécutif

Tout d'abord, la conseillère exécutive a mentionné la mise sur pied d'un service public de l'orientation et de l'éducation dédié: «la question du décrochage scolaire est une question fondamentale sur laquelle il va nous falloir mettre l'accent». Puis un contrat éducatif partagé avec le rectorat sera déployé avec des objectifs d'éducation au cœur des projets de l'Exécutif, qui seront le socle de la politique éducative. Ainsi, un campus des métiers qui visera à adapter l'appareil de formation pour répondre à l'émergence de nouveaux métiers en matière de transition énergétique sera par exemple créé, l'écosystème numérique sera développé, et l'enseignement de la langue corse sera généralisé.

Cette matinée a également été l'occasion d'annoncer la relance de la demande, adoptée par l'Assemblée de Corse en décembre 2007, d'un cadre normatif spécifique pour l'enseignement du second de-

gré dans l'Académie. «Nous avons une académie avec un caractère spécifique en terme démographique, géographique, économique, social et culturel. Cette spécificité est en train d'être quantifiée et cristallisée par nos services pour faire une évaluation de la dotation de notre académie», a précisé la conseillère exécutive. Une demande de la reconnaissance de ces spécificités avec pour corollaire l'octroi de moyens et ressources supplémentaires devrait être faite auprès du ministère dans les semaines à venir.

Les deux membres du conseil exécutif ont poursuivi leur visite de rentrée sur le chantier du futur collège du Stiletto, dans le secteur est d'Ajaccio. Dans le cadre de la compétence de la CTC en matière de patrimoine scolaire dans l'île, ils ont pu constater, aux côtés du recteur, l'avancée des travaux de ce collège qui, une fois sorti de terre, devrait accueillir quelques 800 élèves. ■ Manon PERELLI

PAUL-MARIE ROMANI

Nouveaux défis pour l'université

Serein et déterminé, le président de l'Université de Corse revient sur les projets marquants de cette rentrée 2016. Nouvelles infrastructures, rayonnement à l'international, partenariats socio-économiques et promotion de l'entrepreneuriat, Paul-Marie Romani place plus que jamais au centre de ses priorités la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.

Propos recueillis par Pierre-Louis MARCHINI

Comment s'est déroulée cette nouvelle rentrée universitaire?

Dans d'excellentes conditions. En l'espace de deux semaines, nos composantes de formation ont accueilli à tour de rôle les étudiants. En termes d'effectifs, si nous nous référons aux chiffres enregistrés l'an passé à la même période, nous devrions atteindre, voire même dépasser, le nombre total de 4 600 inscriptions, synonyme de légère progression. J'ajoute que nous avons reconduit l'opération «Allegria», initiée en 2015, qui nous a permis de fêter à nouveau la rentrée tous ensemble autour d'un riche programme d'animations.

Quelles sont les nouveautés sur le plan pédagogique?

Pour cette rentrée, la carte de formation n'a pas l'objet de refonte particulière. Cela sera le cas à la rentrée de septembre 2018. Nous sommes d'ailleurs actuellement en pleine phase d'évaluation afin de préparer les demandes d'accréditations qui seront présentées, dans les mois qui viennent, au ministère. Des nouveautés sont tout de même à noter, parmi lesquelles la création

du DU «Manager Entrepreneur» qui, à l'instar du renouvellement du DU «Journalisme, Médias et Corsophonie», témoigne de notre volonté renforcée de répondre toujours plus efficacement aux besoins du territoire.

Lors de ces derniers mois, l'Université de Corse a investi de nouveaux locaux et repensé l'organisation de ses différents campus. Sur le plan infrastructurel, peut-on dire que l'établissement a enfin les moyens de ses ambitions?

Disons plutôt que nous sommes parvenus à atteindre la norme nationale. Cela n'a pas été une mince affaire. À titre d'exemple, il aura fallu pas moins de deux décennies d'attente avant de voir sortir de terre le bâtiment Jean-Toussaint Desanti qui abrite donc la nouvelle bibliothèque universitaire tout comme la présidence et des services de l'administration générale. L'Université de Corse dispose aujourd'hui d'un patrimoine bâti considérable de 50 000 m². Nous avons à présent des projets d'extension et de rénovation thermique pour l'IUT et la faculté des sciences, avec également la création d'une salle d'examen spécifique à la première année de médecine. Nous allons également poursuivre la réhabilitation de nos locaux historiques comme a pu en bénéficier la faculté de lettres. Nos plateformes technologiques Stella Mare et Myrte/Paglia Orba doivent quant à elles maintenir leur dynamique d'évolution. Enfin, le nouveau bâtiment de notre unité mixte de recherche LISA sera livré prochainement. Tous ces chantiers sont essentiels au développement de notre université.

Dans cette volonté de développement, vous avez également renforcé vos relations avec la ville de Corte et le Crous de Corse. Comment ces partenariats s'articulent-ils?

La ville de Corte est de plus en plus attentive aux besoins de la communauté universitaire. Nous travaillons en étroite collaboration sur plusieurs projets et thématiques. Nos deux institutions sont désormais liées par une convention-cadre de partenariat avec l'objectif notamment de favoriser l'intégration patrimoniale de l'université ainsi que les actions communes dans le domaine de la culture, de l'économie et de l'environnement. Nous prévoyons, à ce titre, parmi d'autres initiatives, de déployer une mobilité électrique entre nos différents campus et bâtiments. Nous entretenons également des relations constructives avec le Crous de Corse à travers une coopération quotidienne visant à offrir à nos étudiants un cadre de vie et d'épanouissement privilégié.

L'insertion professionnelle des étudiants est au cœur de la stratégie de l'Université de Corse. Quel lien entretient-elle avec le tissu socio-économique insulaire?

Depuis la loi LRU de 2007, l'insertion professionnelle est devenue la troisième mission des universités. Il s'agit d'un enjeu sociétal et économique majeur, au même titre que l'enseignement et la recherche, dont nous avons très rapidement pris la mesure, en développant en conséquence nos dispositifs et parcours de formation ; je pense notamment au renforcement des études professionnalisantes et de l'alternance. Cela s'est traduit également par la création d'outils performants comme la Fondazione di l'Università qui, en 2009, a été le premier grand pas vers la mise en place d'une véritable interface avec l'écosystème entrepreneurial. Aujourd'hui, ce lien entre notre établissement et l'économie est permanent. Il prendra bientôt une nouvelle dimension à travers la création d'un GIP de formation tout au long de la vie qui intégrera par ailleurs le CFA Universitaire et sera entièrement au service de

la compétitivité des entreprises, en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers, la CCI et les Organismes paritaires collecteurs agréés.

De plus en plus l'esprit d'entreprise apparaît comme une notion qui fait sens chez les étudiants. Quels sont les dispositifs mis en œuvre par l'Université de Corse pour les accompagner dans leurs projets?

Avec la migration de la présidence de l'université vers le nouveau bâtiment Jean-Toussaint Desanti, nous avons souhaité faire du Palazzu Naziunale un haut lieu de l'innovation en y installant notamment un Fab Lab. Il en existe deux en Corse et seulement 500 dans le monde. C'est dire si nous sommes en pointe. Le Palazzu est également doté d'un espace de coworking et abrite le Pôle Pépite (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat), labellisé par le ministère. Notre université en assure le portage avec ses partenaires et l'ambition de développer largement la culture entrepreneuriale auprès de l'ensemble des étudiants insulaires engagés dans des études supérieures. Tous ces outils ont vu le jour sous l'impulsion de notre fondation qui a par ailleurs mis en place différents dispositifs, dont le parcours Custrui et la bourse Improving, permettant de renforcer le lien entre la jeunesse qualifiée et les chefs d'entreprises corses ; y compris ceux de la diaspora.

Quelle est aujourd'hui la lisibilité internationale de l'Université de Corse?

Bien qu'elle soit la plus petite de France, l'Université de Corse ne manque pas d'étonner le monde, popularisée bien sûr par l'aura de son père fondateur, mais aussi par les coopérations qu'elle a su initier avec plus de 100 universités. Nous avons ainsi mis en place, en 2010, le Réseau d'excellence des territoires insulaires qui fédère aujourd'hui pas moins de 26 universités : des Baléares à la Réunion, en passant par Cuba ou encore Okinawa. Dans ce cadre, nous allons par ailleurs proposer 2 formations de master, en partenariat avec les Universités de Sassari et de Cagliari. Notre université est également membre-fondateur de l'Association de recherche et de coopération «Euro-Méditerranée» au côté de 3 autres établissements français, les universités de Nice Sophia Antipolis et Sud Toulon Var, renforcée dès 2008 avec Gênes et Turin. Parmi d'autres réalisations, nous venons tout juste de signer une convention avec l'Université Autrichienne d'Innsbruck qui se traduira notamment par la création du DU «Construction Bois - Bâtiments bio-sourcé».

Quels sont les futurs grands chantiers ?

Ils sont nombreux. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une concurrence nationale et internationale. À titre indicatif, 73% des néo-bacheliers corses choisissent d'effectuer leurs études supérieures au sein de notre établissement, ce qui signifie que pour évoluer nous ne pouvons compter que sur un apport extérieur avec des publics continentaux ou étrangers ; ils sont, pour l'heure, au nombre de 400 étudiants. Nous travaillons au quotidien au renforcement de notre attractivité pour ne pas être hors-jeu face à l'avancée des grandes universités à l'image de celle de Marseille dotée de 80 000 étudiants. Parmi nos priorités figure, enfin, la refonte de nos licences accompagnée d'une lutte soutenue contre l'échec. Pour ce faire, nous miserons sur le principe de la spécialisation progressive et un approfondissement des connaissances chez les étudiants qui en ont besoin. Là encore, il est question d'un véritable défi que notre université se doit de relever. ■

« 73 % des néo-bacheliers corses choisissent d'effectuer leurs études supérieures au sein de notre établissement »

LINGUIMONDI

Étape à Cervioni avec l'Adecec

Photos Jacques Paoli



Lancées en 2011 à Bastia par la CTC, les journées Linguimondi sont organisées tous les ans à l'occasion de la Journée européenne des langues, le 26 septembre. L'édition 2016 se tiendra à Cervioni, en partenariat avec l'associu Adecec.

C'est au couvent Saint-François de Cervioni que la manifestation aura lieu, ces 26 et 27 septembre. Une forme nouvelle sera donnée à l'événement à ce jour conçu comme une fête ouverte au public, contribuant à défendre l'usage de la langue. Il sera cette année plutôt dirigé vers les exigences politiques et techniques apparues primordiales au niveau de la politique linguistique régionale actuelle. Avec comme axes de réflexion, la formation des adultes et la création d'un office de la langue. La présentation officielle de ces journées s'est tenue le 16 septembre à la Villa Ker Maria à Bastia, où Saveriu Luciani, conseiller exécutif délégué à la langue corse, était entouré de Santu Mariani, pour le Conseil de la Langue, Pasquale Ottavi, chargé de mission auprès de la collectivité et des membres de l'Adecec. « Nous sommes dans un contexte de revendication. Ces journées doivent être l'occasion de nous mettre à niveau par rapport à la Catalogne et au Pays Basque qui seront présents à ces journées. La défense de notre langue est essentielle et notre volonté est d'avancer sur l'immersion. Linguimondi peut être un maillon de cette chaîne », a déclaré Saveriu Luciani s'attachant à souligner le partenariat avec l'Adecec, association repère en matière de sauvegarde et de promotion de la langue corse. Parmi les intervenants à ces journées, Alain Di Meglio, responsable du DU bilingue de journaliste, un représentant d'Aflokkat (conseil et formation), du CNFTP (formation), Francesca Graziani, Jean-Pierre Arrio, François Viangalli et José Colombani (CTC), ainsi que des conférenciers extérieurs, Fulup Jakez, directeur de l'office public de langue bretonne, Patxi Baztarrika, vice-ministre de la langue du gouvernement autonome basque et actuel président de NPLD, Mathieu Bergé, président de l'office de la langue basque, et Marta Xirinachs, sous-directrice des politiques linguistiques auprès de la Generalitat de Catalogne. ■ Jacques PAOLI

PhotosDR

CORSE-SARDAIGNE

Balagne et Barbagia, rencontre prometteuse

Rapprocher la région sarde de la Barbagia – Mandrolisai et le pays de Balagne et créer un lien entre leur groupes d'action local respectifs. Tels étaient les objectifs de la réunion qui s'est tenue le 15 septembre au local du Syndicat mixte du pays de Balagne.



Invitée par l'association des commerçants et artisans de l'île Rousse, la délégation sarde était représentée par le vice-président du conseil régional de Sardaigne, Eugenio Lai, la présidente du groupe d'action locale (Gal) de Barbagia Mandrolisai, Stefania Piras, et le maire de Seulo, Enrico Murgia. Elle s'est entretenue avec le président du Syndicat Mixte du pays de Balagne, Paul Lions, et le président du Gal de Balagne, Jean-Marie Seitè ainsi que des élus locaux et des représentants des offices de tourisme de la micro-région.

« Il s'agit d'une première rencontre, voir si l'on peut travailler ensemble, explique Jean-Marie Seitè. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a de choses communes dans les îles de Méditerranée. On a abordé les grands thèmes contenus dans le programme du Gal de Balagne, c'est-à-dire le développement économique par la mise en valeurs des savoirs-faire locaux comme par exemple les jardins partagés ou la construction de murs en pierre sèches ». Discours identique pour son homologue sarde Stefania Piras qui rajoute « Les deux régions ont beaucoup de points communs, mais aussi les mêmes points de faiblesses comme la désertion par les touristes de l'intérieur au profit des côtes. Cette collaboration entre nos deux îles nous permettrait d'échanger nos idées et ainsi contribuer au développement de nos deux régions. » Une rencontre qui s'inscrit aussi dans le droit-fil des échanges entamés entre la Collectivité territoriale de Corse et le Conseil régional de Sardaigne depuis janvier et qui se sont renforcés en avril dernier avec la création d'un conseil permanent corso-sarde. Une collaboration dont se félicite Eugenio Lai: « Après les premières collaborations initiées avec la CTC, il est important de continuer. Au niveau de l'agriculture, notamment, nous devons travailler ensemble pour actionner les leviers financiers et fiscaux pour développer nos échanges et ainsi permettre à nos régions d'être plus fortes dans ce secteur ».

D'autres réunions auront lieu entre les deux régions pour affiner leurs ententes et établir des programmes européens tel le programme Leader destiné justement à financer le développement des zones rurales et l'agriculture. ■ Pierre PASQUALINI

64,25 M€ en faveur de l'aménagement et de l'équipement du territoire, dans le cadre du protocole de financement signé le 16 septembre par Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse et Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des dépôts

Les chiffres de la semaine

477 mètres de linéaire total dont une section creusée sur 419 m pour le tunnel de Vighjaneddu, sur la RT 40 (ex RN 196) dont le percement a été achevé le 21 septembre, en présence de Jean-Félix Acquaviva, Conseiller exécutif chargé des infrastructures routières.

Les chiffres de la semaine

963 € par habitant : montant de la mise moyenne en Corse (hors activités des casinos) en 2014 selon l'Observatoire des jeux. Contre une moyenne nationale de 494€. Et on dira que la Corse ne rapporte rien à l'Etat...

Les chiffres de la semaine

INTERREG MARITTIMO **Tout baigne?**

Jean-Félix Acquaviva, président de l'Office des Transports et Marie-Antoinette Maupertuis, conseillère exécutive en charge des affaires européennes, ont reçu le 21 septembre les partenaires institutionnels du programme Interreg Marittimo qui associe Corse, Paca, Sardaigne, Ligurie et Toscane. D'ores et déjà, 4 projets de financement déposés ont été approuvés lors du premier appel à projets portant sur la période 2014-2020. En premier lieu, celui de créer un Groupement européen de coopération territoriale de transport dédié à la mise en œuvre d'une continuité territoriale inter-îles, auquel le fonds européen Feder alloue plus de 1,99 M€ dont 415 000€ pour la Corse et 328 931€ pour la Sardaigne. Nectemus, qui vise à informer les voyageurs en temps réel, via des applications web et mobiles, et optimiser les trajets et temps de parcours notamment pour une meilleure desserte des territoires insulaires de la zone de coopération, reçoit 743 000€. Circumvectio, destiné à rationaliser et développer le trafic marchandises entre les ports de la zone Interreg, avec un focus pour les îles, s'est vu allouer 676 250€. Plus de 1,85 M€ va au projet Sedriport, pour des études et actions conjointes pour le désensablement portuaire. L'Office des Transports a souhaité, lors de cette réunion consacrée au lancement des projets mentionnés, engager sans attendre une réflexion sur les prochains appels à projets qui seront lancés dès octobre 2016 pour la période 2017/2018. ■

Sources : Ansa Sardegna, La Nuova Sardegna, Sardinia Post..

IL FALLAIT LE DIRE



Photos DR



Photo Tim Leontcini

« Petit, mes parents bercèrent mes jeunes années avec Astérix et Obélix. Mes ancêtres étaient culturellement gaulois. Et j'en suis heureux »

a twitté le 20 septembre **Gérald Darmanin**, coordinateur de la campagne de Nicolas Sarkozy. Qui s'est attiré une grêle de tweet sarcastiques. Cet entêtement à vouloir justifier le « vos ancêtres sont les Gaulois » lâché la veille par son candidat laisse à penser qu'il a beaucoup lu Oui-Oui, aussi...

« Cette année, les Français se sont passé le mot et sont majoritairement partis en Corse »

affirme un communiqué du moteur de recherche de voyage **Illigo.com**. Belle unanimité ! S'ils pouvaient également se passer le mot pour cesser de faire du Corsica-bashing dès lors que BFM leur donne le top départ, ce serait parfait.

HAUT

Avec 83 % de rivières, plans d'eau et eaux côtières en bon état écologique et 93 % d'eaux souterraines en bon état quantitatif, la qualité du patrimoine aquatique corse a été jugée « exemplaire » dans le dernier rapport sur la qualité des eaux de Corse, présenté le 21 septembre à Corte par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse lors de la réunion du comité de bassin de Corse.

BAS

Suite aux fortes intempéries du 16 au 18 septembre, le pont qui mène au aux lotissements Confina 1 et Les Hauts de la Confina, à l'entrée d'Ajaccio s'est effondré en son milieu, rendant la chaussée impraticable. Et nécessitant des travaux de confortement ainsi que la mise en place de routes secondaires pour rétablir l'accès au quartier.

FRAGILE

Simon Renucci, ancien président de la Communauté d'agglomération du pays ajaccien et ses vice-présidents Etienne Ferrandi et Pascal Miniconi, condamnés le 20 septembre à 3 000 € d'amende avec sursis par le tribunal correctionnel de Bastia, pour avoir reconduit, sans respecter la procédure d'attribution, un marché public pour l'aménagement de la décharge Saint-Antoine. Le tribunal a estimé que si les règles des marchés publics n'avaient pas été respectées, qu'il n'y avait pas eu à proprement parler corruption ou enrichissement personnel.

PATRIMOINE

Les rencontres notariales à l'heure du « z'arrêté Miot »



Me Vannina Mamelli est notaire à Saint-Florent. Présidente de la Chambre départementale des notaires de la Haute-Corse, elle organise les Rencontres notariales ce 29 septembre à la mairie de Bastia. Elle et ses confrères y proposeront consultations et conseils gratuits.

Propos recueillis par Claire GIUDICI

Pourquoi ces Rencontres notariales?

Cette année, à nouveau, les Rencontres notariales sont organisées par les chambres départementales des notaires. Le seul objectif est d'aller encore et toujours à la rencontre du public pour donner des conseils gratuits et anonymes sur divers thèmes. Bien que le notaire, en sa qualité d'officier public, le fasse tous les jours dans son étude, cela permet à certaines personnes d'oser consulter un notaire alors qu'elles ne le feraient pas en temps normal. L'année dernière, cette manifestation a connu un grand succès et nous espérons encore une fois apporter des réponses aux personnes qui viendront.

Ces rencontres risquent d'être cette année encore placées sous le signe de l'abrogation de l'arrêté Miot, pourtant disparu en 1998. En janvier 2018, à l'entrée dans le droit commun, 30 ans se seront écoulés. La Corse aurait eu le temps de se préparer...

Bien évidemment, la préoccupation d'un grand nombre des personnes qui vont nous solliciter sera encore une fois « la fin de l'arrêté Miot ». Même si au quotidien, depuis de nombreuses années, nous sensibilisons nos clients pour préparer cette échéance, ils sont de plus en plus demandeurs sur ce sujet. À plusieurs reprises, par voie de presse ou de radio, les notaires corses ont encouragé la population pour la remise en ordre de leur patrimoine en se servant d'outils qui ont été spécialement créés pour cela. Je pense bien évidemment au Groupement d'intérêt public pour la reconstitution des titres de propriété en Corse (Girtec). Ce sont aussi les notaires corses qui sont à l'initiative du retour progressif à la normale en matière de fiscalité alors que le gouvernement de l'époque avait prévu un retour brutal.



Rencontres notariales : le 29 septembre, de 18h à 21h dans la salle des mariages de la mairie de Bastia. L'entrée est libre. Girtec : 28 cours Grandval, 20000 AJACCIO. Tél. 04 95 10 10 00

HEURS ET MALHEURS DU «Z'ARRÊTÉ MIOT»!

Ha! «Les z'arrêtés Miot»! Plus de 30 ans qu'on parle de leur suppression, et qu'on ne sait toujours pas qu'il n'y en a qu'un. De 1801 et 1802, André-François Miot, nommé administrateur général de la Corse par le Premier Consul Bonaparte, a signé, 138 arrêtés et règlements de nature et portée très différentes. Tous ont été abrogés. Sauf un. Celui du 21 Prairial An IX (10 juin 1801) consacré principalement aux droits d'enregistrement et de succession. Aucune notion de handicap dû à l'insularité, aucune volonté d'exonération de droits de succession. Au contraire. Il s'agissait d'assurer, dans une île où régnait la confusion juridique et administrative, le recouvrement de l'impôt. Les Corses ayant en général de faibles ressources, Miot choisit de réduire de moitié le tarif des droits d'enregistrement. L'administration devait exiger le paiement des droits sur les biens immobiliers dès qu'elle avait «connaissance du décès de l'ex-proprétaire». Donc sans déclaration ni délai. Cet arrêté a permis à l'administration de recouvrer l'impôt. Jusqu'en 1949 où la contribution foncière servant de base à l'évaluation des biens et à l'établissement de la taxe est supprimée, entraînant un dérèglement complet du système. A cela s'ajoute, entre 1930 et 1982, une rénovation cadastrale mal conduite qui induit entre autres la création de nombreux BND. De plus, la méthode de calcul mise en place pour suppléer la contribution foncière est supprimée en 1960. S'ensuit une période assez confuse lors de laquelle, notamment, l'impôt augmente. Nombre de successions ne sont plus déclarées. En 1983, l'Etat nomme une «commission de l'indivision» [la commission Badinter] qui constate qu'il y a dans l'île 54% de bien indivis de plus qu'en Corrèze ou en Lozère. Dans cette même période la Cour de cassation, dans plusieurs arrêts, annule la méthode d'évaluation décidée après 1960 : l'arrêté Miot ayant force de loi, il ne peut être modifié que par une loi. Qui ne voit pas le jour. Situation bloquée: de fait il n'y a plus de droits de succession sur les biens immobiliers situés en Corse. Mais le 30 décembre 1998, la Loi de finances pour 1999, dans son article 21, fait entrer «l'évaluation des biens immobiliers situés en Corse dans le droit commun». L'arrêté Miot est abrogé! Le calcul sur la succession sur les biens immobiliers achetés à partir de 2002 s'établira sur leur valeur vénale. Pour les autres, l'exonération de fait est prolongée jusqu'au 31 décembre 2012. Ensuite, ils seront pris dans la succession pour la moitié de leur valeur vénale (comme au temps de Miot) jusqu'au retour au droit commun prévu le 1^{er} janvier 2018. ■

LES QUATRE SCÉNARIOS DU RAPPORT DE CASALTA

Avec plus de 63 000 BND contre 1000 en moyenne par région en France, le rapport de Casalta qualifie la situation en Corse de «pathologique et anormale» Il propose quatre scénarios pour tenter d'y remédier. Le premier, le plus sécurisé, consisterait à obtenir le transfert de la compétence fiscale à la CTC dans le cadre d'une révision constitutionnelle et de l'inscription de la Corse dans la Constitution. Le deuxième, qui éviterait un passage devant le Conseil Constitutionnel, propose le transfert de la compétence fiscale à la CTC par le biais de l'article 72-2 de la Constitution qui stipule notamment que: «Les collectivités territoriales bénéficiaires de ressources dont elles peuvent disposer librement dans les conditions fixées par la loi. Elles peuvent recevoir tout ou partie du produit des impositions de toutes natures. La loi peut les autoriser à en fixer l'assiette et le taux dans les limites qu'elle détermine.». Le troisième, qui n'impliquerait pas de révision constitutionnelle, fixe comme but de sécuriser le régime particulier des successions en l'incluant dans un projet de loi plus général de statut fiscal pour la Corse, qui reprendrait les mesures existantes dans la droite ligne du Padduc et des délibérations de l'Assemblée de Corse.

Le quatrième repose sur l'élaboration d'une loi prorogeant le régime actuel jusqu'au 31 décembre 2027 et maintenant l'exonération de 50%, laissant au Girtec le temps de normaliser la situation foncière et de reconstituer les titres de propriété. ■

Pourtant 63 000 BND* ont été recensés, auxquels s'ajoutent, sur 30% de la surface de l'île, des biens appartenant à des propriétaires décédés et «tombés» dans l'indivision, ou pire, l'abandon. Une situation engendrée – comme on le dit souvent – par l'arrêté Miot?

Les deux causes essentielles au désordre foncier en Corse sont l'absence de titres de propriétés et les faiblesses d'un cadastre qui n'est pas à jour. L'existence de BND est une situation consécutive aux problèmes qui se sont produits lors de la rénovation du registre public. Ce n'est pas une spécificité corse, même si le nombre est important. Nous retrouvons des BND dans plusieurs régions en France. Ce n'est pas l'arrêté Miot qui a favorisé l'indivision. Il faut plutôt chercher les causes dans la forte tradition orale qui a perduré sur plusieurs générations et également dans le désintérêt pour certains biens qui n'avaient que très peu de valeur.

Comment en sortir?

Pour pouvoir mettre fin à la situation du BND, il faudra connaître tous les propriétaires de chacun des BND formant la parcelle, afin de procéder à un partage de celle-ci en plusieurs parcelles après établissement d'un document par le géomètre. La difficulté majeure sera de régler les successions en cascades en partant de la personne qui apparaît comme propriétaire pour aboutir à ses ayants droits vivants. Le coût dépendra du nombre de successions à régler – que l'on peut estimer à environ 1 000 euros par succession pour des biens de très faible valeur – et de l'établissement du bornage par le géomètre expert dont le coût peut être supérieur à la valeur du bien.

Quelles sont les démarches permettant de créer des titres de propriété sur un bien pour lequel on ne possède plus d'actes?

Le Girtec a été créé pour favoriser la reconstitution de titres de pro-

priété en Corse, en fournissant aux notaires tous les éléments (généalogie, matrice cadastrale, plan...) leur permettant d'établir leurs actes. Le notariat corse a créé plus de 3 000 titres de propriété depuis 1990.

Pourquoi une entrée dans le droit commun aussi anxiogène?

Les usagers ne comprennent pas pourquoi ils doivent payer pour pouvoir, au décès de leurs parents, conserver leurs biens dans leur famille. Leurs grands-parents et parents ne l'ont pas fait pour le leur transmettre. De plus, cette entrée en vigueur nécessite le règlement de nombreuses successions en amont, entraînant des discussions familiales, ce qui est parfois difficile. En outre, lors de rendez-vous dans nos études, on se rend compte que nos clients imaginent que le règlement d'une succession aura un coût prohibitif. Il a certes un coût mais il est souvent en-deçà de ce à quoi ils s'attendaient. En effet, il faut rappeler que le retour au droit commun qui engendrera un paiement de droit de mutation ne s'appliquera que pour les décès survenus à compter du 1^{er} janvier 2018. Même si les successions antérieures n'ont pas été réglées, elles resteront en principe sous le bénéfice des exonérations, sous certaines conditions (principalement acquisition avant 2002).

Le bâtonnier de Casalta a présenté un rapport à la CTC, et proposé 4 scénarios. La Chambre que vous représentez a-t-elle une préférence pour l'un d'entre eux?

Aujourd'hui le notariat corse travaille sur ce sujet et aucune position n'a été encore arrêtée.

Outre les problèmes relatifs «aux arrêtés Miot», quelles sont les questions qui reviennent le plus souvent lors des Rencontres notariales?

Le droit de la famille en général et plus particulièrement la transmission de son vivant. ■

CHAPELLE SAN MAMILIANU

Lieu de pèlerinage légendaire...

La Corse regorge de lieux de culte, certains rattachés à des références historiques ou religieuses, d'autres à des traditions ancestrales, d'autres encore à des légendes comme celle de la calcagnetta, spirituellement liée à la chapelle de San Mamilianu et ancrée dans la mémoire collective des villages du haut Murianincu; notamment à San Ghjuvanni di Moriani.



San Mamilianu, évêque de Palerme, aurait vécu au temps des invasions vandales, et serait mort un 15 septembre 460, après avoir fondé plusieurs monastères. Dont celui de l'île de Monte Cristo qui possédait de nombreux domaines en Corse. La chapelle, sur les hauteurs de San Ghjuvanni di Moriani, lui fait face. Le 15 septembre, les fidèles y affluaient de tous les villages alentours mais aussi de Tavagna et d'Orezza. « Pour rien au monde, précise Marcel Tristani, maire de la commune, les bergers de retour des transhumances, ne voulaient manquer la messe ». Ils avaient en effet la charge d'entretenir la chapelle qui leur servait d'abri en cas de mauvais temps. Non loin de là, l'arca où se trouvent les tibias et fémurs des géants disparus... c'est là que la légende commence ! Rapportée par Martinu Appinzapalu (*Raconti è fole di l'Isula persa*) *A fola di a Calcagnetta* évoque un temps où la région était peuplée de géants blonds, aux yeux clairs. Un jour, un berger qui faisait paître ses brebis près d'a Padulella, vit accoster trois navires puis débarquer d'étranges fourmis, grandes comme des cabris. Stupéfait, il courut à son village annoncer la nouvelle. Les villageois se rendirent sur la plage où les fourmis avaient disparu. Mais ils suivirent leurs traces jusqu'au ravin de Bucatoghju où elles se baignaient. Ils découvrirent alors qu'il s'agissait de naines gardées par des hommes à la peau très foncée. Un pacte fut scellé entre les deux peuples, autorisant les unions entre géants et naines... à l'except-

tion de leur reine, Bellafiora, qui ne devait pas se marier. Mais le fils du patriarche d'A Cùccula s'en éprit et l'enleva, ligotée sur son cheval. Au lieu-dit Malanotte, l'animal chuta dans un trou d'eau. Bellafiora se noya en lançant une malédiction. Une brume étrange s'étendit sur tout le Murianincu, et sur les hommes s'abattit un mal terrible qui commençait dans les talons, i calcagni, d'où le nom de calcagnetta. Les mourants se traînaient jusqu'à la fosse commune, l'arca, située sur la pointe dominant la vallée, à l'emplacement actuel de la chapelle. Quand d'autres malades arrivaient, ils poussaient les moribonds et prenaient leur place. Et ainsi de suite... Ainsi disparut la race des géants du Murianincu.

De nos jours, les pèlerins, chaque année plus nombreux à arpenter le chemin qui mène à San Mamilianu, sont motivés par la sortie du mois de septembre, entre amis, en famille, guidés par un besoin de partage. Une prière au saint dont une peinture orne l'autel. Un repas. Le bonheur sans prix de contempler l'île de Monte Cristo, au large du rivage que domine la chapelle. Un point de vue exceptionnel qui fait vite oublier le dénivelé des 20 minutes de marche qui s'imposent. Et la messe - célébrée par le père Richard, nouveau curé de Cervioni- a une autre résonance. En accord avec l'associu San Mamilianu qui chaque année organise le spuntinu, les pèlerins y voient un acte solidaire pour préserver l'édifice et pérenniser la tradition. ■ **Jacques PAOLI**



REPÈRES

Bâtie aux environs de 936, la chapelle San Mamilianu est située à 782 mètres d'altitude, sur le parcours d'un sentier botanique. La légende veut que le saint, contraint à l'exil par les Vandales, ait fui vers Carthage, puis gagné la Sardaigne et enfin Monte Cristo, dans l'archipel toscan où il aurait terrassé un dragon ailé et fait jaillir une source. Quant aux géants du Maurianincu... des travaux réalisés devant la chapelle ont mis au jour des fosses remplies d'ossements. Dont la mesure tendait à indiquer que les hommes ensevelis là mesuraient entre 1,72 et 1,78 m. Ce qui, pour cette époque, pouvait les faire passer pour des géants. ■ **EM**

EXPOSITION **Ah, les belles bacchantes!**

**Le cortège lascif de Bacchus
qui avait pris ses quartiers au
Palais Fesch-Musée des Beaux-Arts
en juillet est sur le point
de lever le camp.**

**Il reste quelques jours pour découvrir
(ou revoir) Bacchanales modernes,
exposition consacrée au nu, à l'ivresse,
la danse et la représentation
de la femme dans
l'art français du XIX^e siècle.
Evoé !**



*L'Automne, Charles-Auguste Arnaud.
Coll. Jacques Sargos*

Tantôt danseuse ivre invitant à tous les plaisirs, tantôt furie hallucinée, la figure de la bacchante est omniprésente dans les productions artistiques du XIX^e siècle. Il est vrai qu'en cette époque, et peut-être plus encore durant le Second Empire, «Bacchus est roi». C'est en tout cas le constat de Crémieux, Halévy et Offenbach dans l'opéra-bouffe *Orphée aux Enfers* qui, comme tant d'autres œuvres du compositeur et de ses librettistes, tend un miroir plaisant – mais pas toujours complaisant – à la société d'alors. Vive Bacchus, donc.

Pour autant, le dieu «laisse plutôt aux membres de son cortège la tâche de diffuser les leçons de ses paradis artificiels» relève Sara Vitacca*, doctorante à l'Université Paris I et commissaire scientifique de l'exposition *Bacchanales modernes*. Et d'ajouter «Aucune figure du thiasse mythique ne semble pourtant faire l'objet d'un intérêt aussi vivant que la Bacchante. Le XIX^e siècle, s'appropriant la figure de la ménade transmise par l'Antiquité, et filtrée par la Renaissance et le XVIII^e siècle, en fait une 'muse' des temps nouveaux et articule autour d'elle une poétique moderne». Égérie des peintres et sculpteurs, elle fascine ou choque. Lorsqu'elle ne fait pas les deux à la fois, l'effrontée ! En 1834, l'exposition au Salon du groupe sculpté par James Pradier, *Satyre et bacchante*, a fait un petit scandale. La *Bacchante couchée* d'Auguste Clesinger exposée au Salon de 1848 enchante Théophile Gautier qui salue «un des plus beaux morceaux de la sculpture moderne» et vaut à son créateur d'être fait Chevalier de la Légion d'honneur, mais s'attire les foudres du jury de l'Exposition universelle de 1851, qui la juge «pervertie, mise au service d'une sensualité de bas étage». Ce n'est pas tant la nudité qui est en cause que ce qu'elle véhicule. Ici, point de pudeur réelle ou feinte, d'œil chastement baissé, de geste vain mais méritoire pour tenter de dissimuler un brin d'anatomie. Point d'érotisme suggéré. Sur la toile, dans la

pierre ou le bronze, la bacchante aussi crue que nue affiche explicitement une sexualité active, volontiers débridée. À bien des égards, elle évoque pierreuses, lorettes, lionnes et autres courtisanes ou femmes réputées «de mauvaise vie» du XIX^e siècle, proche parente de la Nana de Zola, ouvrant la voie aux extravagantes demies-mondaines règneront sur la Belle Époque. Pour Sara Vitacca, «prise entre la nostalgie de son passé mythique et spirituel et sa métamorphose en 'femme fatale', danseuse débridée ou courtisane, la Bacchante permet donc d'illustrer la tension entre un art élevé – cherchant à renouer les liens avec l'héritage antique – et le succès parallèle d'une iconographie moins noble, largement diffusée dans l'imaginaire collectif, où le personnage mythique se dépoteïtise et se confond avec les icônes émergentes de la modernité». Elle mène donc la danse, à tous les sens du terme, puisque de Berlioz à Debussy en passant par Offenbach et son *Galop infernal* désormais associé à jamais au french cancan, les fêtes bacchiques sont une source d'inspiration pour pour la musique et le ballet. Elle s'invite aussi dans la rue, sur les affiches, pour vanter notamment le vin... Mariani. Une parfaite gourgandine en somme ? Pas si simple. Via les arts décoratifs, elle est aussi admise dans les bonnes maisons, en tout bien tout honneur, offrant un motif gracieux pour les vases ou pendules de bronze. Et, au tournant du siècle, on assiste, notamment via la danse, à un retour vers une vision plus mythique et mystique. Et à l'aube du XX^e, la danseuse Isadora Duncan lui confère une autre dimension, celle d'une femme libre et puissante. Coproduite par le Palais Fesch-Musée des Beaux-Arts et le musée des Beaux-Arts de Bordeaux, l'exposition *Bacchanales modernes* réunit des œuvres issues des collections publiques nationales (musée du Louvre, musée d'Orsay, musée Rodin, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris-Petit Palais, Bibliothèque nationale de France. À visiter jusqu'au 3 octobre. ■ P. M-P

*In *La métamorphose de la Bacchante dans l'art de la seconde moitié du XIX^e siècle: du mythe antique à la «ménade parisienne»*

AJACCIO**MARC BENSIMON**

Jusqu'au 31 décembre. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86/06 87 44 75 14

Très influencé par le minimalisme des années 1970, ce peintre a renoué avec l'aquarelle et le lavis d'encre, pour des œuvres où l'abstrait se veut une porte d'entrée vers le propre monde intérieur du spectateur.

ANDA CIOBANU

Jusqu'au 29 septembre. Lazaret Ollandini.

☎ 04 95 10 85 15

Anda Ciobanu lie étroitement peinture et psychologie, organisant partout en Europe stages et colloques sur l'art thérapie. Elle présente ici natures mortes fleuries et portraits

LA MORT DE DANTON

Du 23 au 25 septembre, 19h. Bibliothèque patrimoniale.

☎ 04 95 50 40 80

Georg Büchner a imaginé Danton et ses proches, incarcérés, déçus, dépouillés des clichés héroïques et continuant à débattre. Dans cette mise en scène de François Orsoni, cinq acteurs interprètent tous les rôles de cette autopsie de la révolution.

VALÉRIE LEMERCIER

Le 27 septembre, 20h30. U Palatinu.

☎ 04 95 27 99 10 & palatinu.fr

La comédienne revient à ses premières amours avec ce cinquième one-woman-show. Coach fan de quinoa, mère de famille débordée, serveur de restau branché voisinant avec quelques personnages tels que l'aristo de La Renardière - et ses grosses sâlââdes.

NORMAN SUR SCÈNE

Le 1er octobre, 20h30. U Palatinu.

☎ 04 95 27 99 10 & palatinu.fr

Après avoir pratiqué le « web man show » en postant des vidéos filmées lui-même depuis sa chambre, Norman se lance sur scène pour son tout premier one-man show. Le public dira s'il fallait ou non qu'il s'en tienne à sa chambre. Jeune public

ORMA, A CUNFERENZA DI L'ACELLI

Le 28 septembre, 18h30. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80

Dans une immensité déserte, tous les oiseaux de l'Univers se donnent rendez-vous pour partir à la découverte d'Orma, leur roi, sous la conduite de la Huppe. Un conte musical en langue corse de Fanfan Griffi inspiré d'un poème soufi du XII^e siècle.

**BASTIA****BATTISTELLE**

Du 28 septembre au 28 octobre. Centre culturel Una Volta.

☎ 04 95 32 12 81 & una-volta.com

L'exposition présente les gravures de l'illustratrice Marine Rivoal pour Battistelle, ouvrage-jeunesse consacré aux filastrocques de Ghjuvanteramu Rocchi et pour Cui Cui et Trois petits pois, parus aux éditions du Rouergue.

CORSICA GENOVESE

Jusqu'au 17 décembre. Musée de Bastia.

☎ 04 95 31 09 12 & www.musee-bastia.com

Plus de 200 œuvres d'art, documents, objets témoignent de la complexité et de la richesse de rapports -pacifiques ou conflictuels - entre Corse et Ligurie.

LES RAISINS D'ORNETO

Jusqu'au 28 septembre. Centre culturel L'Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica

Xavier Dandoy de Casabianca, fondateur et directeur des éditions Eoliennes est aussi typographe, graphiste et peintre. Il présente une «série noire» d'œuvres réalisées sur papier.

ARTE MARE

Le 1^{er} octobre, 19h. Théâtre municipal.

☎ 04 95 58 85 50 & www.arte-mare.corsica

Lever de rideau pour Arte Mare qui cette année «prédit l'avenir»: 15h30, vernissage de l'exposition «Serge Micheli is watching you!»; 16h30, débat «Quel avenir pour l'espèce humaine?»; 20h, projection de Rock'n roll of Corse; 21h30, concert des Flying Padovani's.

**BONIFACIO****FOULES D'ICI ET D'AILLEURS**

Du 16 au 30 septembre. Salle du corps de garde.

☎ 04 95 73 11 88 & www.bonifacio.fr

Peintre voyageur, Jean-Paul Milleliri ne se déplace jamais sans un carnet de croquis, pour saisir les paysages comme les hommes, de Bonifacio au Yemen.

ISULATINE

Le 29 septembre, 21h30. Eglise St François. ☎ 04 95 73 11 88 & www.bonifacio.fr

Antoinette D'Angeli, Pascale Landolfini, Marilyne Pietrucci et Elisabeth Volpei - constituent une formation vocale qui représente avec force la sensibilité du chant polyphonique et de la création musicale corses au féminin.

CALVI**L'ALBA**

Le 26 septembre, 21h30. Cathédrale St Jean-Baptiste. ☎ 04 95 65 92 91 & l-alba.com/

La tradition, oui, pourvu qu'elle ne soit pas figée. Les musiciens et chanteurs du groupe associent la polyphonie corse à des sonorités venues d'Inde, du Maghreb et du pourtour méditerranéen, nourrissant ainsi leur univers musical.

U FIATU MUNTESE

Le 29 septembre, 21h30. Cathédrale St Jean-Baptiste. ☎ 04 95 65 92 91 & www.ufiatumuntese.com/

La forte identité du groupe tient en grande partie de sa volonté de s'exprimer et d'exister en tant que groupe. Nul n'y occupe l'avant ou l'arrière de la scène. Naturellement, voix et instruments acoustiques forment un chœur unique.

CARBUCCHIA**FESTIMONTI**

Les 24 et 25 septembre. Sur divers sites.

☎ 06 28 59 84 68 & www.ulg.asso.fr

Le centre social et culturel U Liamu Gravunincu propose, dans les villages du Celavu Mezana, des animations, des ateliers, des activités et des randonnées thématiques autour de la nature et du patrimoine.

CORTE**LE PATRIMOINE VIVANT**

Jusqu'au 30 décembre. Musée de la Corse.

☎ 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com

En partenariat avec la Maison des cultures du Monde, une invitation à découvrir la richesse et la diversité culturelle en Corse et les pratiques culturelles du monde entier.

DON GHJUVANI

Le 27 septembre, 18h30. CCU Spaziu Natale Luciani. ☎ 04 95 30 43 65 & www.univ-corse.fr

On ignore si Don Juan a existé. Mais «les» Don Juan existent de toute éternité. Celui d'U teatrino a fui Bastia et ses femmes pour la guerre, au loin. Il y revient 10 ans plus tard, retrouve amis et ennemis. Et rencontre une femme. Peut-être «la» femme ?

PATRIMONIO**HORS-JEU**

Jusqu'au 25 septembre.

Domaine Orengra de Gaffory

Au travers de photos, sculptures, peintures et installations, le choc de deux univers : le foot, sport populaire, et l'art, considéré à tort comme un domaine élitiste.

PIGNA**TEMPVS FVGIT**

Le 30 septembre, 21h30. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org/

Ce groupe polyphonique décline son répertoire autour des trois plans principaux sur lesquels opère la tradition du chant : la terre, le religieux, le spirituel.

PORTO-VECCHIO**RACONTE**

Jusqu'au 12 octobre. Bastion de France. ☎ 04 95 72 18 18

Œuvres de la collection du FRAC : Martine Aballéa, Jean-Laurent Albertini, Eleanor Antin, Mimosa Echard, Agnès Fornells, Alicia Framis, Fabrice Hyber, Bernard Joisten, Kaoru Katayama, Cristina Lucas, Joachim Mogarra, Jean-Paul Pancrazi, Franz West.

PRUNELLI-DI-FIUMORBU

Musique

CIGÙRI

Le 30 septembre, 21h. Salle Cardiccia. ☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

CiGÙRI est un projet musical et visuel porté par Alice Paradisi, à la croisée d'une musique, qu'elle qualifie de Dark Pop, et l'atmosphère des chants sacrés et profanes corses. Ce concert, gratuit, fait suite à une semaine de résidence-crédation à Anima.

**SAINT FLORENT****SUMENTE**

Le 26 septembre, 20H30. Cathédrale. ☎ 04 95 37 06 04 & associoculturalesumente.wifeo.com/

Le groupe est né à Lupinu aux débuts des années 2000, avec la création d'une association culturelle destinée à promouvoir la polyphonie, traditionnelle et sacrée de Corse.

Toutes les dates sont données par les organisateurs sous réserve de report et d'annulation



ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevita,
12, Quai des Martyrs de la Libération,
20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef

Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

email: journal@icn-presse.corsica

Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO
Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

Annonces légales – Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de:

• Elisabeth Milleliri (informateur.corse@orange.fr)

1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) Pascal Muzzarelli

Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Amandine Alexandre (Londres), Battì,

Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,

Christian Gambotti (Paris), Claire Giudici, Kampà,

Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani,

Tim Leoncini, Michel Maestracci, Jacques Paoli,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri, David Raynal (Paris),

partenariat avec Alta Frequenza

Comité de surveillance:

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 I 88773 – ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni

Vous vivez en Balagne,

en Centre-Corse,

dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartonais,

vous avez

une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative

et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre

en lumière les initiatives

qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou

prendre des photos?

L'ICN recherche

des

correspondants locaux.

Écrivez-nous:

journal@icn-presse.corsica

OFFRE SPÉCIALE

Chers lecteurs,

*Vous avez envie de faire plaisir à vos parents,
à vos amis, à des compatriotes,
qu'ils soient sur notre Île ou «ailleurs»...*

*C'est possible en profitant du **CADEAU** estival
d'ICN Informateur Corse Nouvelle,
qui **OFFRE** à vos proches
un abonnement numérique gratuit
(par envoi du pdf par e-mail)
jusqu'à fin décembre 2016.*

*Il suffit de nous adresser le mail
de la ou des personnes
que vous souhaitez parrainer
pour bénéficier **GRACIEUSEMENT**
de cette offre **SANS CONDITION.***

*Les informations doivent
nous être transmises sur la boîte:*

journal@icn-presse.corsica



In casa prutetta ùn ci entre fretu !

Vous êtes propriétaire de votre maison individuelle et souhaitez en améliorer le confort !
Bénéficiez d'une rénovation énergétique globale et performante (BBC) de votre maison !



G



A

Projet régional de 200 logements pilotes

**jusqu'à
15 000 euros
d'aide**

www.aauc.corsica

Retrouvez toutes les informations auprès de votre
conseiller Espace Info Energie au :

04 95 72 13 25



Outils pour la Rénovation
Énergétique du Logement Individuel





VITO, fournisseur officiel du Tour de Corse

2016
TOUR DE CORSE
FIA WORLD RALLY CHAMPIONSHIP



L'essenza aghjustata per a Corsica
Le meilleur choix de carburant en Corse

ULTRA TEC
Advanced Fuel Technology